

VETO SUR L'AVIS DE PROPOSITION

«Ça fera partie du bilan de la mairesse » - Xavier Léger

Longueuil, 23 mai 2019 — Réagissant au veto de la mairesse sur l'avis de proposition déposée par l'opposition au conseil municipal le 19 mars dernier et adopté par le conseil le 14 mai, visant à modifier la Charte de la Ville de Longueuil, le chef de l'opposition, Xavier Léger, a tenu à rappeler les objectifs des changements souhaités.

« Les propositions de l'opposition visent à s'assurer que tous les élus, quels qu'ils soient, puissent avoir réponse à leurs questions et contribuer activement aux processus de prise de décisions. » de mentionner ce dernier.

Des propositions responsables qui préservent le rôle des institutions

Pour le chef de l'opposition, « les propositions de l'opposition sont responsables et préservent le rôle des institutions municipales, en plus de protéger l'administration de toute ingérence politique. Elles ont été révisées par des experts juridiques du monde municipal. Ce dernier ajoute que nous avons laissé 60 jours au comité exécutif pour prendre position, ce qu'il a finalement refusé de faire. Nous avons été raisonnables et de bonne foi. Ce n'était pourtant pas trop demandé de notre mairesse qu'elle fasse la même chose et qu'elle accepte de s'élever au-dessus de la mêlée. » de souligner Xavier Léger.

Rappelons que l'avis de proposition concernant les changements à la Charte de la Ville de Longueuil a été déposé suite à la démarche d'accompagnement de la part du ministère des Affaires municipales. Cette démarche avait été initiée après les nombreuses tentatives de la mairesse de minimiser le rôle et la contribution des différents élus dans les institutions municipales.

Le chef de l'opposition note également que le veto de la mairesse sur la résolution devant modifier la Charte de la Ville s'inscrit malheureusement dans une série d'évènements au cours des derniers mois qui suscitent la grogne des citoyens.

Que ce soit l'hiver dernier, où (1) elle a longtemps attendu avant de déclarer une opération extraordinaire de déglçage (2) le désengagement de la ville dans la gestion de l'aéroport de Saint-Hubert, son refus d'assumer sa responsabilité des erreurs dans la gestion des communications relativement (3) au chlore dans l'eau et (4) la coupe des frènes dans Collectivité nouvelle, (5) son refus de plafonner son salaire alors que les autres maires des grandes villes l'ont fait et, finalement, aujourd'hui (6) son refus d'adopter des mesures pour améliorer le climat de travail et la transparence à l'Hôtel de Ville, des éléments qui posent de sérieuses questions sur le jugement de cette dernière et son habileté à livrer la marchandise pour les citoyens de Longueuil.

Le chef de l'opposition s'inquiète par ailleurs que les agissements de la mairesse alimentent le cynisme de la population envers la politique. « Alors que des élus de sa propre formation ont commencé à lui tourner le dos en dénonçant son style de gestion, nous aurions réellement besoin d'une impulsion positive pour la politique à Longueuil. Ce qu'elle semble malheureusement incapable d'apporter pour l'instant aux citoyens. » de conclure Xavier Léger.